



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 13 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ARS GRAND EST A RÉUNI PRÈS DE 120 ACTEURS DE SANTÉ POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE DANS L'AUBE

Après ces deux années de crise sanitaire qui ont fortement impacté l'ensemble des professionnels de santé et des représentants des usagers du territoire, l'ARS Grand Est a souhaité, ce mardi 13 septembre, au centre sportif de l'Aube, à Troyes, remobiliser les acteurs de santé autour de la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de l'Aube. Près de 120 personnes ont répondu à cet appel pour améliorer l'accès des Auboisiens à des parcours de santé mentale de qualité, sécurisés et sans rupture.

Pour rappel, c'est en 2019 que les travaux de construction du PTSM de l'Aube ont été lancés avec les acteurs de la psychiatrie, du champ social et médico-social, les représentants des usagers, des collectivités territoriales et d'autres acteurs (bailleurs sociaux...). Ces échanges avaient permis l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé puis, en 2020, la définition d'axes de travail autour de la coordination, la coopération et le travail en réseau des acteurs du secteur sanitaire, du médico-social et du social.

Par la suite, le 24 février 2022, l'ARS Grand Est signait, avec les acteurs du territoire, un contrat territorial de santé mentale, d'une durée de cinq ans, pour coordonner les efforts pour une prise en charge de proximité, tout au long du parcours du patient, des premiers signes d'un trouble de la santé mentale à une éventuelle prise en charge hospitalière ou médico-sociale.

Dans ce cadre, l'Aube a bénéficié, en 2022, d'un effort financier important de l'ARS. **Ce sont plus de 2,5 millions d'euros qui ont été octroyés, dont 977 346 € pour renforcer les services de l'Établissement Public De Santé Mentale de l'Aube** (acquisition de 4 lits supplémentaires d'hospitalisation complète en pédo-psychiatrie portant le service à 10 lits, mise en place d'une équipe mobile en psychiatrie en direction des personnes en situation de précarité et d'une équipe mobile dédiée à la psychiatrie périnatale).

Ci-dessous, en annexe, les 14 actions du contrat territorial de santé mentale de l'Aube

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Annexe : les actions du CTSM

1. Les actions consolidées financées et engagées

- Prévention en santé mentale chez les jeunes : dispositif « IDEO »
- Equipe mobile de liaison vers le médico-social
- Déploiement du réseau Vigilans
- Favoriser le recrutement des psychiatres
- Plateforme de coordination et d'orientation TED (en cours de mise en œuvre)
- Organiser la communication pour l'articulation des dispositifs
- Répondre aux attentes et interrogations exprimées par les partenaires du département

2. Les actions consolidées en cours de mise en œuvre

- Equipe mobile de réhabilitation
- Renforcement de l'équipe mobile de psycho-gériatrie

3. Les actions en cours de construction avec les partenaires de l'ARS

- Plateforme pluri-institutionnelle (adultes)
- Plateforme pour renforcer la collaboration entre tous les partenaires du médico-social, du sanitaire et les services départementaux pour organiser le parcours de l'hospitalisation des mineurs en amont, pendant, et en aval.

Ces plateformes visent chacune à assurer une meilleure coordination et coopération entre les partenaires intervenant en santé mentale.

- L'accueil familial thérapeutique (AFT) en pédopsychiatrie
- L'AFT personnes âgées

L'AFT s'adresse à des personnes suivies en psychiatrie qui ne peuvent pas, momentanément ou durablement, vivre seules, ou pour qui le retour à domicile n'est pas envisageable.

- Equipe infirmière de liaison en pédopsychiatrie

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr